

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 69 (1997)

Heft: 3

Artikel: L'avenir du mouvement coopératif : l'architecte et l'usager du couple infernal à l'idylle possible

Autor: Petit-Pierre, Marie-Christine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129543>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ARCHITECTE ET L'USAGER DU COUPLE INFERNAL À L'IDYLLE POSSIBLE

Entre l'architecte et l'usager, les relations sont rarement indifférentes. Même si l'habitant d'une HLM ne connaît que rarement le nom de celui qui a conçu son logement, il peste volontiers contre lui, de la manière la plus familière qui soit, lorsqu'il se heurte à des aspects mal pratiques de son deux pièces-cuisine. Au delà de cette relation épidermique, le couple architecte-usager connaît de multiples expressions. Mais c'est probablement dans les coopératives qu'il s'avère le plus riche en potentialités, ce qui peut d'ailleurs aussi bien déboucher sur d'amères déceptions que sur des réussites dépassant les attentes. Petit panorama exhaustif.

Au XIX^e siècle, l'architecte était celui qui détenait le savoir. Il proposait un habitat idéal, conçu de façon à offrir un mode de vie sain et, pourquoi pas, le bonheur à ses habitants. Et c'est la contestation de ce mouvement rationaliste qui est à l'origine de démarches participatives dans lesquelles l'usager s'implique, selon Adriana Rabinovich Behrend, elle-même architecte. Il s'agit bel et bien de « prise de conscience de la nécessité d'un dialogue entre bâtisseurs et usagers », explique-t-elle dans sa thèse sur participation et architecture. L'usager est un interlocuteur valable, et puisque « l'architecte n'a pas été capable d'inventer une architecture pour les gens, laissons donc parler l'habitant, permettons-lui de « faire ». (...) Aucun changement ne sera possible, aucune réponse architecturale ne sera suffisamment pertinente s'il n'est pas associé à la démarche du bâtisseur. »

PROCESSUS DE NÉGOCIATION

Cette participation s'inscrit également dans le large mouvement de contestation de mai 68. L'usager veut redevenir acteur et non consommer des modèles. Comment arriver à un rapport architecte-usager créatif? Selon Adriana Rabinovich Behrend, qui a étudié cette relation dans le

cadre de quatre habitats groupés en Suisse, la réussite résulte de la recherche d'un optimal et non d'un maximal. Dans cette optique, il ne s'agit pas de remplir tous les désirs du client mais d'arriver à un objet final dans un processus d'échange et de négociation qui doit mettre en valeur les compétences de chacun. Ce qui n'implique pas une démission du professionnel au profit de l'habitant, précise-t-elle bien. « Cependant, clients et architectes ne sont pas toujours en mesure de communiquer intégralement et de manière utilisable pour l'autre. La mise en place d'un méta-système est donc nécessaire pour établir une communication qui permette aux acteurs de faire émerger leurs connaissances et leurs ignorances mutuelles. De ceci dépend la qualité de la coopération. »

Pour l'architecte, le grand défi réside dans l'apprentissage de l'art de travailler avec les habitants.

PROJET DE VIE

Les rapports de l'architecte et d'un propriétaire de maison individuelle ne sont pas l'objet de cette étude. Il est vrai que cela ne concerne qu'un tiers de la population suisse. Dans les différents projets qu'« Habitation » a décrits au cours de ces dernières années, on peut toutefois s'inspirer de celui d'« Espace » à Nyon, pour une réflexion sur le sujet. En effet, il s'agit d'une coopérative de propriétaires. Bien sûr, l'esprit est loin de celui de la maison abritant une famille isolée. Mais il est intéressant de voir que dans ce cas, alors que les membres de la coopérative se sont jetés tout feu tout flamme dans l'aventure, ils y ont laissé quelques plumes. Comme si le fait d'être devenu propriétaire avait fait ressurgir de vieux démons chez certains.

Comme c'est généralement le cas dans l'habitat collectif, les membres avaient, pour beaucoup, un projet de vie. Ils ne voulaient pas s'isoler dans leur coin, mais échanger au niveau de la gestion des enfants par exemple. Dans ce cas, l'architecte François Z'Graggen, également coopérateur, a

mené l'opération tambour battant : trois ans à peine se sont écoulés entre la constitution de la coopérative et l'entrée dans les locaux. Mais il semblerait que la rapidité de l'exécution du projet ait pris les habitants au dépourvu. La « mayonnaise » n'a pas eu le temps de prendre entre les membres de la coopérative, et les chicanes ont fait leur apparition. La qualité de l'architecture a été parfois occultée par ces bagarres. Alors que le dialogue entre l'architecte et les habitants avait très bien commencé. Pour certains habitants, tout s'est passé comme s'ils se repliaient sur leur qualité de propriétaire pour se rassurer. L'idylle entre l'architecte et les habitants a tourné court. Toujours dans l'idée d'habiter dans ses propres murs, Jacques Richter et Ignacio Dahl Rocha ont conçu « Svhome », la maison modulable. Ici il n'est pas question d'idéal coopératif mais d'offrir à l'habitant une maison mouvante, offrant la possibilité de changer au gré des besoins, financiers ou familiaux. Pour ce faire il suffit au propriétaire de retrousser ses manches, tout au moins dans l'idée des architectes. Dans un cas comme celui-ci, le contrat architecte-habitant est assez limpide et ne prête pas tellement aux passions car chacun intervient à un moment distinct. Richter et Dahl Rocha ont conçu un projet et l'habitant prend possession d'un « volume vide », pour le remplir selon son désir. C'est le niveau de conflit zéro, tout au moins jusqu'à ce que le bricoleur improvisé se tape sur les doigts.

L'ART DE VIVRE ENSEMBLE

Aux antipodes se situe le projet de « La Rencontre », au 27 rue des Gares à Genève, dans le quartier des Grottes. La coopérative est constituée d'un groupe d'amis qui avaient l'envisagé de vivre ensemble. Le projet a mis dix ans pour aboutir. Dix ans de rencontres, de discussions, de rêves. Un rêve duquel, ceux qui s'y étaient engagés, ont eu le temps de repartir. L'architecte, Gabriele Curonici, est également coopérateur. Et l'architecte-

ture du bâtiment est le reflet de la relation symbiotique de ses habitants : avec de grands paliers propices à la rencontre, de très larges balcons par lesquels les enfants circulent librement d'un appartement à l'autre, et une foule de détails architecturaux favorisant la communication visuelle. Dans ce cas, le passage du rêve à la réalité, s'il ne s'est pas fait sans heurts, est un réel succès dû à la très longue patience des coopérateurs. Et la relation architecte-usagers est à l'image de cette réussite.

Autre coopérative, autre histoire, celle des « Toises » à Coppet. Dans ce cas les architectes, Nicolas Delachaux et Bernard Boujol, ont conçu ensemble une architecture devant induire la rencontre et un certain art de vivre. Il s'agit de logements sociaux, commandés par la commune pour retenir les jeunes et offrir des loyers acceptables aux aînés. Les architectes ont donc créé un lieu de vie où apparaissent parfois leurs rêves d'enfants. Ils ont voulu un endroit où chacun aurait sa place, jeunes et vieux. Les points de communications favorisent les échanges, suscitent la rencontre. L'ensemble regroupe habitat et zone artisanale.

Les habitants n'ont participé en rien à l'élaboration de leur lieu de vie. Ils subissent en quelque sorte les idées des architectes. Et pourtant le dialogue est réel, il passe par une architecture très bien pensée. Si les habitants, dans un premier temps, goûtent modérément l'aspect moderne des bâtiments, ils sont enchantés de leur lieu de vie et profitent pleinement des possibilités qu'il leur offre. Les raisons de ce succès sont multiples : les habitants ont presque tous pris possession des lieux en même temps, leur appartenance ethnique est très mélangée et les personnes du Sud ont très vite adhéré à cette architecture de l'ouverture et de l'échange. Les habitants sont très solidaires les uns des autres et considèrent « Les Toises », comme le paradis des enfants.

Dans ce cas, ce sont les architectes qui ont tout pensé, mais ils ont tout de même réussi le pari du dialogue avec l'habitant car leur démarche est partie d'eux.

On le voit, le couple architecte-habitant peut se conjuguer de mille manières. Il y faut de l'amour, mais la réussite dépend aussi d'impondérables et, par là, elle n'est pas maîtrisable de bout en bout.

Marie-Christine Petit-Pierre

COOPÉRATION = PARTICIPATION

Dans le libéralisme de l'immobilier ouvrant la voie à toutes les opérations plus ou moins lucratives – il suffit d'évoquer le concept de l'immeuble de rapport pour mieux cerner le propos – il était inéluctable que naissent un jour les coopératives de logement. Coopératives, en fait, du logement social, qu'il fallait donc extraire du commerce spéculatif en la matière.

On commençait alors à croire que l'édification de l'habitat devait se faire par les habitants eux-mêmes et non pour les habitants par des gens qui n'en partageaient pas les préoccupations. On ne voulait plus que le logement social soit simplement la détermination d'un *modus habitandi* par une classe de la société qui décidait ainsi pour une autre, ou, dit d'une autre façon, le fait qu'une classe de la société définisse pour une autre, moins favorisée, son mode d'habiter collectif. On souhaitait aussi mettre fin à la primauté des intérêts financiers privés sur les considérations d'ordre hygiénique et esthétique. C'est dans ce sens qu'allaient les recherches d'architectes comme Hans Bernouilli, Camille Martin, Albert Bodmer, pionniers d'un nouvel urbanisme, notamment de la cité-jardin en Suisse. Bernouilli voulait, entre autres, faire participer l'habitant à sa réalisation en lui confiant une partie des tâches, seule méthode vraiment capable d'abaisser sensiblement le coût de revient de la construction.

LE SEL, ALIBI OU CENSURE ?

Dans le néo-libéralisme d'aujourd'hui, encore plus néfaste que le libéralisme d'hier, parce qu'il veut justifier toutes les attitudes sous la bannière suspecte de la seule et sacrosainte rentabilité, l'autorité a mis à l'abri sa bonne conscience derrière un législateur aussi prolifique qu'impuisant. Celui-ci a en réalité promulgué des lois, dites d'aide fédérale, subventionnant trop fréquemment les promotions « privées », alors qu'elles devraient n'être dévolues dans ce domaine qu'aux seules opérations publiques (projets municipaux) ou collectives (projets coopératifs).

Le système d'évaluation du logement

(SEL) de l'Office Fédéral du Logement devrait retrouver son sens premier. Il fonctionnerait alors comme un contrôle de la qualité minimale de l'habitat, au même titre qu'il existe des contrôles des denrées alimentaires ou autres, au lieu d'être un système mis en place octroyant son aide financière à des opérations montées le plus souvent par des promoteurs privés, et dispersées ça et là sans concertation urbanistique suffisante.

La question se pose dès lors de savoir si cette aide fédérale n'a pas été détournée de sa vocation première qui était de venir précisément en aide aux moins favorisés pour leur permettre d'accéder à la propriété de leur logement ? Ne s'agissait-il pas, de façon sous-jacente, de vouloir transformer petit à petit le peuple suisse, locataire à raison de deux personnes sur trois, en un peuple de propriétaires, donc d'individus mieux enracinés dans le sol urbanisé de la mère patrie ?

En fait, on a l'impression que, lorsque le SEL n'existait pas, l'ASH innovait plus qu'aujourd'hui, où, comme tout le reste d'ailleurs, elle devient trop dépendante de normes stérilisant l'innovation.

AVENIR DU MOUVEMENT COOPÉRATIF

Les coopératives d'habitation sont nées, parce que, depuis que les grands industriels ne logeaient plus leurs ouvriers dans des cités qu'ils avaient spécialement conçues pour eux, il fallait réinventer le logement social *non coté en bourse* immobilière. A présent, le mouvement coopératif aurait encore un autre rôle à jouer, celui de forger des entités, de faire appartenir à des ensembles bien structurés, des individus, des familles qui tomberaient sinon dans l'anonymat de l'agglomération sans identité.

Peut-être aussi que le mouvement coopératif devrait plus s'axer sur l'accession à la propriété de logement, en étant capable de gérer les inévitables mutations immobilières, et, dans ce contexte, la participation réelle de l'habitant à l'édification de son propre logement serait alors susceptible d'apporter un souffle nouveau au mouvement coopératif.

mai 1997

Charles-André Meyer